

# Un budget 2007 responsable et ambitieux

Approuvé par le Conseil municipal, le budget s'inscrit dans la poursuite des objectifs fixés en début de mandat.

## > Les points essentiels

par André Reynard, premier adjoint au Maire

"Le budget 2007 est un budget responsable, à l'image de la gestion que nous menons depuis maintenant 5 ans et qui nous a permis non seulement d'avoir des équilibres financiers exemplaires mais aussi de dégager des réserves que nous avons utilisées pour nos grands projets .

C'est aussi un budget ambitieux, au service des projets attendus par les Appelous, qui nous permettra de préparer l'avenir avec sérénité.

Enfin, il s'agit d'un budget respectueux des choix de nos concitoyens, fidèle au premier de nos engagements, celui de diminuer la pression fiscale et de faire de Firminy une ville où le taux d'imposition est aujourd'hui largement plus bas que dans les villes de la même strate.

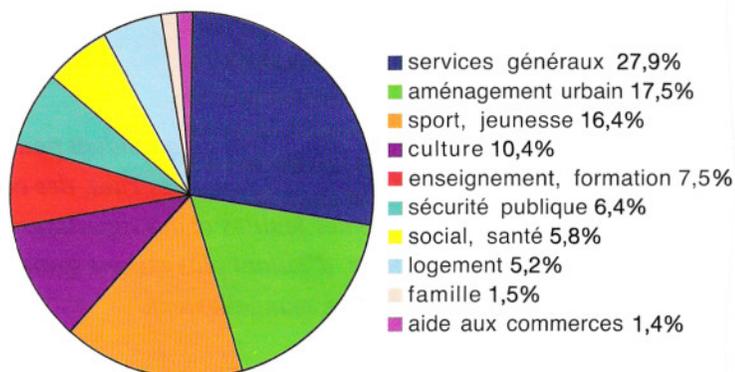
Vous constaterez le niveau d'investissements très élevés, à l'image de ce que nous avons déjà connu en 2006, avec un taux de réalisations particulièrement élevé.

Plus que des projets, ce sont des actions visibles qui sont menées partout dans la ville. C'est le résultat des efforts fournis par l'ensemble des services municipaux que je tiens à saluer.

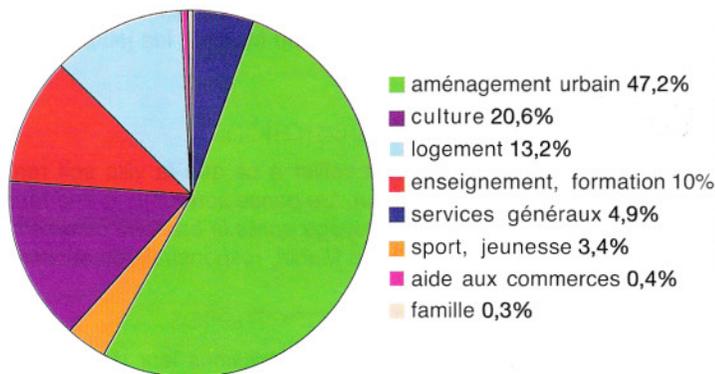
Le fonctionnement est quant à lui maîtrisé mais l'autofinancement est en baisse, ce qui nous donne des marges de manoeuvre plus faibles et doit nous conduire à être extrêmement attentifs à l'évolution des dépenses.

La maîtrise du fonctionnement passe par l'amélioration constante que nous portons aux achats publics, qui nous permet d'acheter mieux à moindre coût. Je salue ici les efforts et le professionnalisme de nos fournisseurs"

Le budget 2007 de Firminy s'élève à 32 millions d'euros



La partie fonctionnement s'élève à 21 millions d'euros



La partie investissement s'élève à 11 millions d'euros

De 14,75% en 2000 à 12,18%, la taxe d'habitation a baissé conformément à nos engagements.

Le foncier bâti est stable à 21,35% à un niveau inférieur aux communes voisines.

